

LETTRE DE MISSION

VICE-PRÉSIDENTE PARTENARIATS

 **DOMAINE : RESEAUX ET PARTENARIATS, INTERNATIONAL**

 **MISSIONS RÉCURRENTES :**

Le développement d'une stratégie partenariale de l'université au-delà de ses relations académiques traditionnelles est devenue une nécessité. A ce titre, les relations et le développement de projets avec les collectivités territoriales, les entreprises et d'une manière générale, les acteurs socio-économiques sont une priorité de l'action de l'université. Elles se traduisent notamment dans le cadre du programme Erasmus.

La vice-présidente Partenariats contribue à identifier des partenariats stratégiques pour le développement des projets de l'université, notamment en lien avec les attentes et besoins des acteurs socio-économiques des territoires sur lesquels l'UPEC exerce ses missions. En lien avec la Présidence et le cabinet de la Présidence, elle conçoit et assure la mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'université avec ses interlocuteurs.

La vice-présidente Partenariats inscrit son action dans une logique d'amélioration continue de la relation avec les partenaires socio-économiques et territoriaux, en veillant prioritairement à structurer les actions menées dans et avec les départements de Seine et Marne, du Val de Marne et de la Seine Saint-Denis. Elle identifie, en lien avec l'équipe politique, des pistes de coopération socio-économique à l'échelle européenne, notamment dans le cadre de l'apprentissage.

La vice-présidente partenariats met en place, en s'appuyant principalement sur la Direction des partenariats et la Direction Stratégie et Développement, des outils permettant de renforcer les partenariats existants ainsi que de développer de nouveaux partenariats. Elle participe à la démarche de conventionnement avec les territoires et à leur suivi.

La vice-présidente est chargée de la mise en place d'une stratégie partenariale socioéconomique structurante, dans une triple perspective :

1. Développer des projets partenariaux en matière de formation en lien avec la vice-présidente CFVU
2. Accompagner la Vice-présidente Orientation, Insertion professionnelle et Entrepreneuriat pour mettre en place une stratégie territoriale cohérente en la matière
3. Accompagner politiquement la Direction Stratégie et développement et être en appui des différentes vice-présidentes pour le déploiement de projets partenariaux

Elle prend une part active aux initiatives de l'Université permettant de développer et renforcer de nouveaux partenariats, en particulier dans le cadre de la fondation UPEC aux travaux de laquelle elle contribue activement. Elle est membre du COMEX Erasmus.

En lien avec l'équipe politique, la vice-présidente partenariats fixe les orientations stratégiques du pôle Entreprises et partenariats de la Direction Stratégie et Développement.

 **ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATÉGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT :**

Pour la mise en œuvre de sa mission, la vice-présidente doit prioritairement :

- Accompagner le développement des partenariats;
- Renforcer les démarches qualité du suivi des conventions;
- Structurer la stratégie partenariale socioéconomique de l'université ;
- Être force de propositions pour le développement de la fondation partenariale ;